

**VILLE DE GERBEROY**  
**Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal**  
**du 17 décembre 2011**

L'an deux mil onze, le dix-sept décembre à onze heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mademoiselle Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents Mlle Yvette Autricque - Mmes Françoise Guineau, Lise-Marie Lassalle - MM. Bruno Blondel, Pierre Chavonnet, Alain Delafontaine, Christian Pillon.

Représentés Mme Marie-Catherine Portugal donne pouvoir à M. Christian Pillon.  
M. Igor Wilkes donne pouvoir à Mlle Yvette Autricque.

Absents Mme Cécile Gréboval et M. Hervé Blancard.

Assistait également Mme Erika Péroz, secrétaire de mairie.

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Monsieur Christian Pillon souhaite indiquer que les projets relatifs au parking et le compte-rendu de la station d'écoute de l'aéroport de Beauvais-Tillé sont consultables en mairie. Le procès verbal de la séance du 18 novembre 2011 est adopté à l'unanimité.
- **Décision Modificative relative au reversement du fonds national de garantie de ressources** :  
Pour permettre le versement de cette taxe, il est nécessaire d'effectuer la décision modificative suivante :

* Article 60631 (Fournitures d'entretien) :	- 110 €
* Article 739116 (Reversement de fiscalité) :	+ 110 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette décision modificative.
- **Renouvellement de l'adhésion au plan de certification forestière (PEFC)** : Le Maire rappelle que le plan de certification forestière est un engagement en démarche de qualité. Il est valable 5 ans et coûte 11 € (part fixe) et 0,55 € par hectare (soit 34,24 €). Cette certification nous a permis d'obtenir une subvention maximale pour le financement de l'aire de retournement du Bois de Sapagny. Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité ce renouvellement d'adhésion.
- **Information sur les dons de Madame Robine à la commune de Gerberoy** : Ce point sera abordé lors de la prochaine séance du conseil municipal.
- **Choix de l'artisan pour la porte-fenêtre du musée** : Le Maire rappelle que la commune a été informée le 20 septembre 2011 de l'accord de l'Etat pour une subvention, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, pour le remplacement de la porte-fenêtre. Deux entreprises ont été sollicitées pour fournir des devis. La 1<sup>ère</sup>, Monsieur Benoît Gillon, propose un devis total de 2 661,00 € HT, soit 3 182,56 € TTC. La 2<sup>nde</sup>, Monsieur Stéphane Bachimont, présente un devis de 3 368,98 € HT, soit 4 029,30 € TTC. Compte tenu du descriptif des travaux, le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité, en faveur de l'entreprise de Monsieur Bachimont à condition que ces travaux puissent être réalisés avant le 6 avril 2012 (date d'ouverture du musée). Dans le cas où ce délai ne pourrait être tenu, la seconde entreprise serait sollicitée.
- **Demandes de subvention** : Au vu des nombreuses demandes de subvention, le conseil municipal décide : - de ne pas verser de subventions à l'ASDAPA (Aide à domicile des personnes âgées) (7 contres et 2 abstentions) et à la Maison Familiale de Rollancourt (unanimité).

- de verser, à titre exceptionnel, 100 € (du budget du CCAS) à l'Association « Rêves de Gosses », soit la moitié du don reçu de l'association « Henri le Sidaner en son jardin » ; association qui concerne les enfants de Gerberoy scolarisés à Songeons.
- de verser 30 € à l'EMION l'école de musique car deux enfants de Gerberoy y participent.
- de ne pas verser de subvention à la SPA mais de faire appel à la générosité des gerboréens (6 pour, 2 contres et 1 abstention) lors d'un prochain numéro de « Des Nouvelles de Gerberoy ».

• **Questions diverses :**

- Prochaines séances du Conseil Municipal : Elles auront lieu les vendredis 20 janvier, 16 ou 23 mars, 20 avril et 15 juin 2012.
- Parking et station d'écoute de l'aéroport de Beauvais-Tillé: Les dossiers sont consultables en mairie.
- Bande piétonne et route au Pommier Malsoin : Une rencontre avec Messieurs Dumars et Mabillotte sera de nouveau programmée prochainement. La question de l'assainissement de la maison de Monsieur Tabary sera évoquée ainsi que celle concernant l'assainissement de Gerberoy.
- Défibrillateur au Pommier Malsoin : Monsieur Blondel demande de mettre en place cet appareil au Pommier Malsoin. Le Maire explique ses réserves sur cette demande car l'installation de cet appareil oblige à une vérification très régulière de son bon fonctionnement et que les habitants sachent précisément où il est situé ; si tel n'était pas le cas, la responsabilité du maire serait engagée. De plus, la caserne des pompiers est à moins de 5 minutes du Pommier Malsoin.
- Travaux dans la commune : La barrière dans la promenade des remparts a été posée et les travaux de peinture sont actuellement en cours dans le logement de l'ancienne école. Les travaux de peinture du Musée et de la salle du Conseil Municipal seront réalisés au 1<sup>er</sup> semestre 2012.
- Monsieur Nicolas Delaby : Comme convenu, la commune a inscrit Monsieur Delaby en formation pour le permis de conduire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 13h05.